

PROJET REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

EVALUATION

AOÛT 2022



Un regard d'ensemble dans un contexte en évolution

Le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA), projet de l'État en région, est réalisé sous la responsabilité de la DRAAF. Il vise à organiser et promouvoir la stratégie de l'État dans les régions en tenant compte des spécificités et des conditions particulières de chaque région et en respectant les politiques publiques et particulièrement les orientations nationales en matière d'éducation et de formation.

Le PREA des Pays de la Loire, couvrant la période 2018-2022, s'est inscrit dans un contexte en forte évolution législativement parlant, auquel s'ajoute une crise sanitaire et économique.

Sa construction s'est notamment appuyée sur les enseignements tirés de l'évaluation du précédent PREA 2013-2017. Il s'articule autour de quatre ambitions et quatre objectifs stratégiques. Ces ambitions et objectifs se déclinent en 18 actions-cadres.

Ces actions-cadres ont permis de construire des indicateurs qui, en premier lieu, ont été retenus collégialement par les membres du Comité de Pilotage (COFIL) PREA. Puis, ils ont servi de clé d'entrée au Cariforef des Pays de la Loire, afin de mener l'évaluation. L'objectif de ce travail, inscrit au programme d'activité 2022 du Cariforef, est d'offrir une vision systémique du projet pour mieux en

cerner les forces et les faiblesses, et ainsi dégager des leviers d'amélioration pour le projet à venir.

Une approche collaborative

Tout en s'appuyant sur une méthode qualitative, le GIP Cariforef a conduit l'évaluation du PREA en s'appuyant sur quatre questions :

- Quel développement de l'enseignement agricole ces dernières années ?
- Quelles réponses aux évolutions sociétales auxquelles doit faire face l'enseignement agricole ?
- Quelles actions déployées en direction des formés ?
- Quels impacts de la mise en œuvre d'un travail collaboratif sur l'appropriation par l'ensemble des acteurs ?

Afin de répondre à ces questions, des entretiens ont été menés auprès des différentes familles et acteurs de l'enseignement agricole.

Les principaux éléments conclusifs

Cette démarche évaluative a notamment permis de mettre en exergue les enseignements qui font suite.

- ✓ Des indicateurs à redéfinir

L'analyse conduite à travers le prisme des différents indicateurs retenus, montre que certains d'entre eux n'étaient pas totalement en adéquation, soit avec le terrain, soit avec l'objet que l'indicateur devait évaluer.

- ✓ Des pistes d'amélioration pertinentes

Un certain nombre d'axes d'amélioration ont été identifiés. Entre autres, le recours aux open badges, qui ont révélé de possibles utilisations en vue du développement de l'attractivité de l'enseignement agricole ; ainsi que la collaboration entre les services de la DRAAF et de l'Education nationale, contribuant à donner plus de visibilité aux formations de l'enseignement agricole.

- ✓ Des actions à faire perdurer

Cette évaluation a permis d'identifier des bonnes pratiques en matière de digitalisation et de communication. Il apparaît qu'un grand nombre d'établissements ont organisé des visites virtuelles, à la place ou en complément des portes ouvertes, contraintes par le contexte sanitaire. Concernant les contenus pédagogiques, on peut noter que la mise en place d'espaces partagés en ligne s'est fortement renforcée et pourrait constituer une base de réflexion pour développer de nouvelles pédagogies.

Des préconisations pour le futur PREA

En complément des éléments conclusifs précités, cette évaluation a permis de faire émerger de nouveaux axes de travail.

Dans l'optique du prochain PREA 2023-2027, des leviers de progression se sont dégagés, dont voici les principaux :

- Soutenir la communication

Celle-ci gagnerait à être plus personnalisée, tout en visant l'ensemble des publics (les jeunes, les familles, les apprenants, les personnels...). Elle pourrait s'appuyer sur les bonnes pratiques mises en place par les fédérations et sur le Plan Régional de Communication, dont les actions seraient pérennisées dans l'objectif de renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole.

- Poursuivre le suivi évaluatif

Bien qu'il ait évolué depuis le précédent PREA, une marge de progression demeure pour augmenter sa performance, toujours dans l'idée de mieux servir les ambitions du PREA. Ainsi, certains indicateurs pourraient être affinés afin de rendre compte au mieux du terrain et des actions qu'ils permettent d'observer, l'objectif étant de rapprocher les indicateurs des réalités des équipes pédagogiques ou des apprenants.

- Poursuivre la mobilisation des partenaires

Dans la lignée du précédent PREA qui avait édicté cette action comme une ambition forte, cette évaluation met en relief le fait que les différents partenariats mis en place portent leurs fruits (convention DRAAF-CAB pour l'agriculture biologique, convention DRAAF-Rectorat sur le champ de l'orientation...). Enfin, le COPIL PREA et le Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) sont également le reflet de la collaboration entre les différentes familles de l'enseignement agricole. Toutes ces actions sont des mises en œuvre concrètes d'un travail collaboratif à poursuivre et à pérenniser, notamment dans le cadre du prochain PREA.

Pour en savoir plus

Etude complète « Projet régional de l'enseignement agricole 2018-2022 : évaluer pour faire progresser » - Cariforep Pays de la Loire – Juin 2022